

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT DES EAUX DU SOISSONNAIS ET DU VALOIS (SESV)

**Date de convocation**

1<sup>er</sup> avril 2019

L'an deux mille dix-neuf, le mercredi 10 avril à 18h00,  
le Comité Syndical du S.E.S.V, légalement convoqué, s'est réuni à  
Hartennes-et-Taux sous la Présidence de Monsieur Denis MAURICE.

Nombre de membres		
En exercice	Présents	votants
79	53	53

no 17.

**PRESENTS**

Mesdames FELCZAK, JULVE, GAUTIER, DRIVIERE, ROBACHE, DELVAL

Messieurs MATHAUT était représenté par M LAVOCAT, NOBLEMAIRE, DE RE, PERUT, MOYON, MONTARON, LESUEUR, BEZIN, HERTAULT était représenté par M FIQUET, DUMORTIER était représenté par M SERUZIER, GUILLEMOT, GUYOT était représenté par Mme BERGEOT, TEMPLIER, CHOLET, GRYMONPREZ, SOSSON, LEFEVRE, MOLCARD, ROBILLARD, CHABROL, LETRILLART, BUCHET, WOKAN, SAMIER, POURTEYRON, BOUDRAA, BRUNET, MAURICE, VILLEVOYE, REYT, DAVIN, DOLLET, DE REKENEIRE, DUVIVIER, REBEROT, LECLERCQ, PETIT était représenté par M DUGUET, LEROUX Christian était représenté par M ROCHARD, TASSIN, PUCHE, LAGACHE, TOURNEVILLE, DROUX, LANGLET, RUELLE, LANSOY, VECTEN

**Secrétaire de séance :**

Mme GAUTIER Nathalie

**Approbation du Compte de Gestion 2018 du Syndicat des Eaux de MORSAIN**

Le Comité Syndical du Syndicat des Eaux du Soissonnais et du Valois (SESV),

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2018 du **Syndicat des Eaux de MORSAIN** les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres et de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développements des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2018 du **Syndicat des Eaux de MORSAIN** ;

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2018, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures :

- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 01/01/2018 au 31/12/2018,
- Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2018 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,
- Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

**DECLARE** que le compte de gestion, dressé pour l'exercice 2018 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observations, ni réserves de sa part.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits

REÇU A LA SOUS-PREFECTURE  
DE SOISSONS  
30 AVR. 2019

POUR COPIE CONFORME  
Le Président  
Denis MAURICE

Acte rendu exécutoire  
Après dépôt en Sous-Prefecture le  
Et publication ou notification le

**S.E.S.V.**  
**SYNDICAT DES EAUX  
DU SOISSONNAIS ET DU VALOIS**  
87 Allée des Platanes - 02200 COURMELLES  
Tél. 03 23 73 01 51 - Fax 03 23 73 03 62  
Email : [sesv@orange.fr](mailto:sesv@orange.fr)